

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard 01.40.58.75.00
Annonces 01.40.58.77.56
Accueil commercial . . 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1984 - page 129

69 - Rhône

FONDS DE DOTATION

Créations

Déclaration à la préfecture du Rhône.

FONDS DE DOTATION DE L'ADRU (FADRU).

Objet : recevoir et gérer les biens et droits de toute nature qui sont apportés au fonds à titre gratuit et irrévocable en vue d'en distribuer les revenus à toute organisation d'intérêt général sans but lucratif, oeuvrant à la diffusion d'information et de travaux, au développement de la pratique médicale, à l'enseignement et à la recherche en matière d'urologie, pour permettre notamment, aux bénéficiaires de ces aides, l'achat de matériels et le financement d'emplois, tant en France qu'à l'étranger.

Siège social : GCR, 2, cours Albert-Thomas, 69007 Lyon.

Durée pour laquelle le fonds de dotation est créé : illimitée

Date de déclaration : 1er février 2017.